

Le processus de privatisation laisse encore à désirer sous certains aspects. On constate, depuis sa mise en oeuvre, que les quotas ne sont pas toujours atteints et que le progrès industriel tarde dans divers secteurs, notamment l'agriculture. Par ailleurs, le manque de ressources financières et l'inefficacité des investissements publics retardent l'intégration du matériel et des techniques modernes dans les systèmes de production.

Les sociétés publiques ne sont pas encore en mesure de jouer leur rôle dans l'économie, car elles ne fonctionnent pas à pleine capacité et ne sont pas rentables.

## **21.6 L'aide extérieure**

Le Cambodge bénéficiera d'un certain secours financier dans sa reconstruction. Sa situation politique extraordinaire, jointe à la présence de l'APRONUC pendant la période de transition, a incité les pays donateurs à créer un groupe consultatif, issu des Accords de paix de Paris et chargé de gérer l'aide extérieure.

Les membres de ce groupe sont des diplomates en poste à Phnom Penh ou à Bangkok; ils représentent notamment l'Australie, la Belgique, le Canada, la Chine, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Inde, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Russie, la Suède, la Thaïlande et les États-Unis. Des délégués de divers organismes des Nations Unies, de la Croix-Rouge internationale et de la Banque asiatique de développement, ainsi que de plusieurs ONG, en font aussi partie.

Pour que le climat commercial cambodgien soit plus propice à l'intervention privée, l'aide financière devra produire son effet et cibler les secteurs prioritaires de l'économie. Un comité consultatif technique Conseil national suprême - APRONUC évalue les projets d'origine extérieure.

Les projets de développement seront particulièrement opportuns dans les domaines suivants :

- Développement des institutions et ressources humaines
- Aménagement urbain et régional
- Agriculture
- Exploitation forestière
- Élevage
- Pêche
- Industrie
- Tourisme
- Infrastructures (routes, chemin de fer, aviation civile, ports, navigation intérieure)
- Énergie
- Télécommunications
- Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées